

CPNCF-NÉGO

Numéro 14 - 21 septembre 2015

À surveiller prochainement
Numéros spéciaux du bulletin

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Discussions avec la FPPE-CSQ

Lors de la rencontre du 26 août, la partie patronale a déposé des propositions concernant :

- L'affectation temporaire à un poste de cadre;
- Le maintien de certains avantages en cas de changement d'employeur dans le réseau scolaire;
- Le service continu aux fins de vacances;
- La période d'essai;
- La période de fin d'emploi.

La partie syndicale a déposé une proposition sur la notion de service continu. Elle a aussi expliqué son refus de travailler sur les demandes patronales qui peuvent « précariser » et « déprofessionnaliser » les emplois du personnel professionnel (exemples donnés : les révisions de la durée des surcroûts temporaires et du modèle actuel d'organisation du travail).

À la rencontre du 9 septembre, la partie syndicale a déposé une version révisée de son dépôt. S'y trouvent des retraits liés à l'horaire variable, au plancher d'emploi relatif à l'ajout de ressources professionnelles, aux jours chômés et payés (minimum de 17 jours) et au comité de travail technique pour améliorer le système d'arbitrage (SIGTA). Elle a aussi déposé un document proposant une refonte de l'article 3-4.00 sur les prérogatives syndicales et a fait un suivi sur les propositions patronales des dernières rencontres.

Discussions avec le SPPLRN-SCFP 5222

Au cours des rencontres des 2 et 3 septembre, les parties ont dressé une liste des sujets afin d'obtenir un portrait précis de l'état des discussions. L'exercice a permis d'avoir une vision commune relativement aux retraits, aux ouvertures possibles et aux refus des demandes par la partie syndicale. La partie patronale a fait une présentation globale de la situation qui prévaut du côté des employeurs en ce qui concerne différents sujets abordés au cours de la négociation (négociation locale, accès à un local syndical, etc.).

Nouvelles de l'équipe des plans de classification

L'équipe de classification des CPNCF et CPNCA, dirigée par M. Pierre St-Germain, a maintenant complété l'analyse des différentes modifications envisagées aux plans de classification du personnel de soutien et du personnel professionnel. Elle rencontrera au cours des prochaines semaines les unités syndicales qui le souhaitent afin de recueillir leurs commentaires.

COMITÉ PATRONAL
DE NÉGOCIATION



POUR LES COMMISSIONS
SCOLAIRES FRANCOPHONES

PERSONNEL DE SOUTIEN

Discussions avec la SCFP-FTQ

Depuis la date butoir de la dernière parution du *CPNCF-NÉGO*, deux rencontres ont eu lieu (26 août et 2 septembre). Les parties ont discuté des sujets suivants :

- La possibilité de cumuler deux postes réguliers de même classe d'emplois ou de classes d'emplois différentes et l'application du mécanisme de la sécurité d'emploi afférente;
- La modification des statuts (Chapitre 2 de la convention);
- Les congés spéciaux, plus particulièrement les notions de beau-père et de belle-mère;
- Les moyens de communication et l'échange d'information par voie électronique entre la commission scolaire, le syndicat et le personnel.

Deux rencontres sont prévues en septembre (16 et 29) ainsi que trois en octobre (7, 14 et 28).

Discussions avec le SEPB-QUÉBEC-FTQ

Des rencontres ont été tenues les 24 et 31 août, de même que le 1^{er} septembre. Les parties ont discuté des demandes syndicales suivantes :

- Les mouvements de personnel lors du mécanisme de la sécurité d'emploi et en cours d'année;
- Le rappel par ordre d'ancienneté pour les périodes de travail en service de garde.

Trois rencontres sont prévues en septembre (14, 21, et 28) et une le premier jour d'octobre.

Discussions avec la FPSS-CSQ

La rencontre du 1^{er} septembre a permis aux représentants syndicaux d'obtenir des explications additionnelles sur certaines propositions patronales. Ces explications s'avèrent nécessaires, à leur avis, en vue de la tenue de leur Conseil fédéral des 3 et 4 septembre derniers.

Lors de la rencontre du 8 septembre, le CPNCF a eu droit à un retour partiel sur l'une de ses propositions, soit celle touchant les statuts d'emploi. Les représentants syndicaux ont laissé entrevoir un possible retrait de deux demandes et il a été convenu de poursuivre les discussions tout en recherchant, dans les demandes des parties, des éléments susceptibles de les rapprocher. Trois autres rencontres auront lieu en septembre (14, 22 et 23).

Discussions avec la FISA

Les parties se sont rencontrées le 25 août en présence d'un nouveau porte-parole syndical. La partie syndicale a alors élargé quelques demandes et modifié la portée de certaines. Prochaines rencontres : 28 et 29 septembre, 13, 27 et 28 octobre. Par ailleurs, rappelons que les employés de soutien de la Commission scolaire De La Jonquière ont récemment joint les rangs de la FPSS-CSQ.

Discussions avec la FEESP-CSN

Les parties se sont rencontrées à quatre reprises, soit les 27 et 28 août et les 9 et 10 septembre. Le processus de médiation s'est officiellement terminé le 25 août. Le rapport du médiateur a été déposé, puis publié.

Lors des rencontres, la partie syndicale a poursuivi et terminé la présentation de sa position à l'égard de chacune des demandes patronales, et la partie patronale s'est livrée au même exercice concernant les demandes syndicales. Deux autres rencontres auront lieu en septembre et sept sont prévues en octobre.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Discussions avec la FSE-CSQ

En date du 14 septembre, 54 rencontres ont eu lieu entre les parties. Lors des rencontres de la fin d'août, celles-ci ont discuté de plusieurs sujets, dont les suivants :

- Entrée progressive au préscolaire (Annexe II);
- Reconnaissance des années d'expérience;
- Contrats à la FP et à l'ÉDA et sécurité d'emploi;
- Qualification légale et évaluation de la scolarité;
- Entente portant sur la réussite éducative (Annexe XXV).

Lors des discussions du début de septembre, il fut entre autres question des groupes à plus d'une année d'études, du personnel enseignant spécialiste, des ratios et des régulateurs de postes en FP et à l'ÉDA, de la tâche et des EHDAA.

Les parties tiendront cinq rencontres entre le 16 septembre et le 5 octobre 2015.

Discussions avec la FAE

Les discussions entre le CPNCF et la FAE se sont poursuivies à un rythme soutenu. En date du 9 septembre, 47 rencontres de négociation avaient été tenues.

Lors des deux dernières rencontres du mois d'août, les parties ont fait le suivi de la demande de conciliation et discuté notamment de la structure de rémunération. Les parties ont aussi discuté des sujets suivants :

- La sécurité d'emploi à l'ÉDA et à la FP;
- Les règles de formation des groupes d'élèves sous l'angle de la moyenne et des maxima.

Le dépôt amendé des demandes syndicales fut discuté lors de la première rencontre que les parties ont tenue en septembre. Dans celui-ci, on précise notamment certaines demandes relatives à l'ajout de ressources (EHDAA) et à la tâche des enseignants.

Les parties tiendront six rencontres entre le 16 septembre et le 7 octobre 2015.

Le CPNCF-NÉGO est publié à l'intention des personnes suivantes :

- Les présidences, les directions générales et les gestionnaires du réseau scolaire.

En cas de problèmes reliés à la diffusion du bulletin, veuillez vous adresser à M^{me} Anne-Marie Lemieux, secrétaire à la négociation au CPNCF : 418 643-9865 poste 3426 ou anne-marie.lemieux@education.gouv.qc.ca

Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones
150, boul. René-Lévesque Est, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5W9
Téléphone : 418 643-9865 Télécopieur : 418 644-1379
cpncf@education.gouv.qc.ca
www.cpn.gouv.qc.ca/cpncf/accueil/